

**DOMINIQUE NEUMAN**  
AVOCAT  
1535, RUE SHERBROOKE OUEST  
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK  
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7  
TÉL. 514 849 4007  
TÉLÉCOPIE 514 849 2195  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 février 2013

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Qué.)  
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3837-2013, Phase 3.

Cause tarifaire 2013-2014 de Gaz Métro.

**Preuve en Phase 3 par l'Association québécoise de lutte contre la pollution  
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

---

Chère Consœur,

Nous demandons respectueusement à la Régie la permission de déposer notre preuve du dossier R-3837-2013 Phase 3 au plus tard ce soir ou avant 9h00 demain matin le 14 février 2014. Ce retard est dû au fait que les différents membres de notre équipe ont eu à gérer simultanément des échéances, préparations, audience et activités dans 4 dossiers de la Régie de l'énergie, de même que la rédaction d'un mémoire en vue d'une commission parlementaire, texte dont la préparation a été affectée par une annonce publique imprévue survenue aujourd'hui.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et  
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse.